Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2004 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **Durée non indiquée dans cette édition**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Grille de répartition des compétences et des points** (7 questions) **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Fleuriste - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 2-Sujet.pdf

1. Grille de répartition des compétences et des points

La page présente une grille de notation pour le sujet « LE NUCLÉAIRE », répartie entre l'expression française et l'ouverture sur le monde. Elle indique les compétences et les points attribués aux questions I à VII, mais ne fournit pas les consignes ni les documents du sujet.

a et b

Question I. La grille attribue 3 points à « S'informer / Se documenter » en expression française, 5 points à « Comprendre une situation » et 2 points à « Traiter / Réaliser » en ouverture sur le monde. La consigne de la question n'apparaît pas sur cette page.

Pour la question I, le barème associe 3 points à « S'informer / Se documenter » en expression française. En ouverture sur le monde, « Comprendre une situation » vaut 5 points et « Traiter / Réaliser » vaut 2 points. La question est donc notée sur 10 points, dont 3 en expression française et 7 en ouverture sur le monde. La grille précise les compétences et leur pondération, mais pas les éléments de réponse attendus.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Question I : 10 points, dont 3 en expression française et 7 en ouverture sur le monde.

Question II. La grille attribue 2 points à « S'informer / Se documenter », 5 points à « Traiter / Réaliser » et 1 point à « Exercer un jugement », dans la partie ouverture sur le monde. La consigne de la question n'apparaît pas sur cette page.

Les trois critères de la question II relèvent de l'ouverture sur le monde : « S'informer / Se documenter » vaut 2 points, « Traiter / Réaliser » 5 points et « Exercer un jugement » 1 point. Le barème totalise donc 8 points pour cette question. Il indique la répartition des compétences, mais ne permet pas de déterminer le contenu de la réponse sans la consigne correspondante.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Question II : 8 points en ouverture sur le monde.

a

Question III. La grille attribue 2 points à « S'informer / Se documenter » et 1 point à « Comprendre un message », dans la partie expression française. La consigne de la question n'apparaît pas sur cette page.

La question III comporte une partie, « a ». En expression française, le barème attribue 2 points à « S'informer / Se documenter » et 1 point à « Comprendre un message ». La question est donc notée sur 3 points. La grille donne uniquement la pondération de ces compétences : elle ne précise ni le document ni la consigne nécessaires pour formuler une réponse de fond.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Question III, partie a : 3 points en expression française.

a et b

Question IV. La grille attribue 2 points à « Comprendre un message » et 2 points à « Apprécier un message », dans la partie expression française. La consigne de la question n'apparaît pas sur cette page.

La question IV comporte deux parties, « a » et « b ». Elle évalue deux compétences en expression française : « Comprendre un message » vaut 2 points et « Apprécier un message » vaut également 2 points. La répartition est donc équilibrée, pour un total de 4 points. La grille ne fournit pas la consigne ni le document permettant de préciser les réponses attendues.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Question IV : 4 points en expression française, répartis à égalité entre les deux compétences.

a, b et c

Question V. La grille attribue 1 point à « S'informer / Se documenter », 1 point à « Comprendre un message » et 2 points à « Apprécier un message », dans la partie expression française. La consigne de la question n'apparaît pas sur cette page.

La question V comporte trois parties, « a », « b » et « c ». Le barème attribue 1 point à « S'informer / Se documenter », 1 point à « Comprendre un message » et 2 points à « Apprécier un message », le tout en expression française. L'appréciation représente ainsi la moitié des 4 points de la question. La grille ne précise pas les consignes associées à ces parties.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Question V : 4 points en expression française, dont 2 pour apprécier un message.

a

Question VI. La grille attribue 4 points à « S'informer / Se documenter », dans la partie ouverture sur le monde. La consigne de la question n'apparaît pas sur cette page.

La question VI comporte une partie, « a ». Elle relève de l'ouverture sur le monde et évalue la compétence « S'informer / Se documenter », notée sur 4 points. Aucun autre critère n'est inscrit dans cette ligne du barème. La grille permet donc d'identifier la compétence évaluée et le total de la question, mais pas de détailler les informations à rechercher ni la réponse attendue.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Question VI, partie a : 4 points pour « S’informer / Se documenter » en ouverture sur le monde.

Question VII. La grille attribue 10 points à « Réaliser un message » et 6 points à « Langue à l’écrit » en expression française, ainsi que 11 points à « Exercer un jugement » en ouverture sur le monde. La consigne de la question n’apparaît pas sur cette page.

La question VII vaut 27 points et mobilise les deux domaines. En expression française, « Réaliser un message » est noté sur 10 points et « Langue à l’écrit » sur 6 points. En ouverture sur le monde, « Exercer un jugement » vaut 11 points. La grille indique donc le poids de la production écrite, de la maîtrise de la langue et du jugement. Elle ne fournit pas la consigne à traiter.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Question VII : 27 points, répartis entre réalisation du message (10), langue écrite (6) et jugement (11).

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Cette page du sujet « LE NUCLÉAIRE » présente une grille de notation en expression française et en ouverture sur le monde. Elle répartit 60 points entre sept questions, selon des compétences d'information, de compréhension, de réalisation, d'appréciation et de jugement. La session, le code, la durée, le coefficient, les consignes et les documents supports ne sont pas indiqués sur cette page.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La grille répartit un total de 60 points entre les questions I à VII.
- Les questions I à VII valent respectivement 10, 8, 3, 4, 4, 4 et 27 points.
- En expression française, les compétences évaluées comprennent l'information, la compréhension, la réalisation d'un message et la langue écrite.
- En ouverture sur le monde, la grille évalue l'information, la compréhension d'une situation, le traitement et le jugement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Consulter les autres pages du sujet pour retrouver les consignes et les documents, absents de cette grille.
- Respecter la répartition des compétences et des points indiquée pour chaque question.
- Réserver un temps adapté à la question VII, qui vaut 27 points sur 60.
- Ne pas déduire de cette page une durée, un coefficient ou des critères détaillés non imprimés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment utiliser cette grille pour préparer les réponses ?

Cette page permet de repérer les compétences évaluées et leur pondération. Elle ne contient pas les consignes ni les documents supports, qui doivent être consultés sur les autres pages du sujet avant de préparer les réponses.

Q : Quelles compétences sont évaluées en expression française ?

La grille distingue l'information et la documentation, la compréhension d'un message, l'appréciation d'un message, la réalisation d'un message et la langue à l'écrit. Les points associés à ces compétences varient selon la question.

Q : Combien de points vaut chaque question et comment répartir mon temps ?

Les questions I à VII valent 10, 8, 3, 4, 4, 4 et 27 points, soit 60 points au total. La durée n'étant pas indiquée sur cette page, adaptez le temps au sujet complet et au poids des questions.

Q : Cette page indique-t-elle le coefficient ou les critères détaillés de correction ?

Non. La page présente les compétences et les points attribués à chacune, mais n'indique ni coefficient ni critères détaillés d'attribution des points. Elle ne permet pas non plus de connaître les réponses attendues.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Fleuriste - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.